



# Fédération Equestre Romande

(AEN, ASCJ, AVSH, FFSE, FGE, SCV)

## FER JUMP GREEN ET GREENY CUP

### Description

Epreuve spéciale sous la forme d'un parcours de formation de saut sur herbe avec des obstacles tombants et fixes.

### Droit de participation

- Cavaliers (ères)
  - Les épreuves FER Jump Green sont ouvertes aux détenteurs de brevet de saut et/ou de licence de saut de la FSSE validée pour l'année en cours.
  - Pour la FER Greeny-Cup seul les résultats des cavaliers (ères) domiciliés dans un canton romand ou dans un district du canton de Berne sont pris en compte (le domicile du brevet ou de la licence faisant foi).
  - Les points obtenus par des cavaliers provenant d'autres associations (OKV, ZKV) comptent pour la « Greeny Cup » de leur association.
  - Aucune restriction d'âge.
  - Aucune restriction de points.
- Chevaux - Poneys
  - Les épreuves FER Jump Green sont ouvertes aux poneys et chevaux âgés au minimum de 4ans, inscrits au registre des chevaux de la FSSE et selon le RG de la FSSE.
  - Aucune restriction de points.

### Tenue et harnachement

- Selon le règlement de saut en vigueur.

### Parcours et hauteurs

- Tracé d'environ 700m à 1'000m sur herbe avec entre 10 et 15 obstacles tombants de max. 70 cm et au minimum 5 obstacles fixes d'env. 50 à 70cm. Le parcours ne doit pas être un parcours de cross !
- Temps maximum : environ 3 minutes.

### Pénalités

- Faute d'obstacle : 4 points
- Refus par obstacle : 1<sup>er</sup> = 4 points, 2<sup>ème</sup> = 8 points
- Après 2 refus sur le même obstacle ou combinaison, le cavalier doit ou peut continuer son parcours.
- Le jury peut à tout moment éliminer la paire s'il estime que le niveau n'est pas suffisant.
- Chute du cheval et/ou du cavalier : Elimination

### Finance d'inscription et Prix

- Au maximum 25.- par parcours (inclus les taxes FSSE)
- 1 flot par participant ayant terminé son parcours - offert par l'organisateur
- 1 verre gravé « FER Jump-Green» par participant ayant terminé son parcours sans pénalité – offert par un sponsor la FER.
- Aucun classement avec des rangs n'est fait à l'issue de l'épreuve

### Points d'harmonie

- Les points seront distribués par le jury aux paires qui effectueront les parcours le plus harmonieux et le plus fluide possible.
- Il ne sera pas pris en compte la tenue vestimentaire des cavaliers, ni de l'harnachement du cheval.
- Le jury décernera par paires « 2 points d'harmonie ». Seul les 15% des partants recevront des points. Ces points viendront s'ajouter aux Greeny qui compteront pour la Greeny-Cup.

### FER Green-Cup

- Les cavaliers (ères) obtiennent par parcours les points suivants :

6 Greeny	Par parcours sans pénalité
4 Greeny	Par parcours avec 4 points de pénalité
3 Greeny	Par parcours avec 8 points de pénalité
2 Greeny	Par parcours avec 12 points de pénalité
1 Greeny	Par parcours terminé avec plus de 12 points de pénalité
- Les résultats intermédiaires et le classement final seront publiés sur le site de la FER.
- Les trois premiers toucheront, lors de l'assemblée générale de la FER, une coupe en verre gravé « Green-Cup ».
- En cas d'égalité de points la plus petite moyenne entre le total de points obtenus et le nombre de parcours effectués sera déterminant.

### Cahier des charges des organisateurs

- Les organisateurs s'engagent à mettre à la responsable déléguée technique CC l'ensemble des résultats des épreuves Jump-Green à l'issue de leur manifestation.
- D'afficher au tableau officiel les résultats intermédiaires de la coupe Jump-Green.
- De remettre aux cavaliers terminant l'épreuve un flot.
- De régler les taxes de cette épreuve à la FSSE.
- De prendre en charge les frais des officiels de cette épreuve se déroulant lors de leur manifestation.
- De mettre l'annonce du sponsor dans le cahier de fête en cas de publication et ne le mettre en tant que sponsor de l'épreuve.

### Approbation du présent règlement

Ce règlement a été approuvé par le comité de la FER en date du 15 octobre 2011.

**deRham**  
IMMOBILIER

**Sotheby's**  
INTERNATIONAL REALTY